

Travaux publics..... L'essentiel de la consultation sectorielle du CPRDFP

- **Une composition des entreprises régionales de travaux publics différente de celles du Bâtiment** : 57% des entreprises de TP comptent moins de 10 salariés (contre 87% pour le bâtiment), ce qui explique que 70% des salariés des Travaux publics travaillent pour des entreprises de plus de 50 salariés. Contrairement au secteur du Bâtiment, les TP sont plus représentés dans la région par rapport à la moyenne nationale : 13% des salariés du BTP travaillent dans une entreprise de génie civil ou de construction d'ouvrages d'art contre 9% au niveau national (source Unedic).
- **Un secteur où les métiers de production** représentent environ **66 % de l'emploi salarié** (les **ouvriers sont majoritairement qualifiés -56%-, voire très qualifiés -18%-**), les supports techniques et d'encadrement 20% et les emplois administratifs, commerciaux et de direction 14%. L'âge moyen des salariés est de 40 ans. Le **vieillessement de la main d'oeuvre nécessite de recruter** pour en satisfaire le renouvellement. Les Travaux Publics de la région sont également utilisateurs de l'intérim, même si la tendance est à la baisse. (rôle tampon en période de crise). **Des métiers en tension : constructeurs de routes et conducteurs d'engin.**
- Une activité dont l'évolution à cours terme est marquée conjoncturellement par la crise et la chute des prix induite par une forte concurrence sur la réponse aux appels d'offres **et à plus long terme par plusieurs tendances de fond** : augmentation des travaux de rénovation et d'amélioration et à la baisse des travaux neufs qui représentent 60% des types de travaux en 2009, la démarche HQE (haute qualité environnementale) appliquée à la construction de routes , le développement prévisible de pratiques et techniques nouvelles en lien avec l'évolution de la réglementation et des préoccupations relatives au développement durables (innovation, réutilisation des matériaux, chantiers propres etc), avec un impact sur le contenu des métiers, les grands chantiers prévus dans la région dans les années à venir, comme le canal Seine. , qui vont induire des besoins de qualification et de main d'oeuvre notamment en ouvrage d'art.
- **Une formation initiale bien développée dans la région**, le lycée des métiers des Travaux Publics de Bruay-la-Buissière assurant l'essentiel des formations de niveau V et IV. Le niveau III est davantage développé sur le territoire.
- **Une nette progression pour l'apprentissage** (un tiers des effectifs des jeunes en formation initiale).
- **Un nombre significatif de contrats de professionnalisation** même s'il y a eu une diminution en raison de la crise. Les métiers les moins qualifiés, auparavant alimentés par les sortants de BEP, sont aujourd'hui occupés par la voie de l'alternance. (métiers de dont la formation ne repose plus que sur le contrat de professionnalisation).
- **Une offre de formation en enseignement supérieur** qui va du DUT au Doctorat, en passant par la licence, le master et le Diplôme d'Ingénieur et **qui permet de couvrir les besoins en encadrement**, notamment par le biais des formations d'ingénieur, mais aussi par la licence professionnelle « Métiers de la route », suivie en formation initiale ou en formation continue sous contrat de professionnalisation.

Des Points de vigilance

- 1- **L'absence ou la disparition de formation spécifique pour certains métiers des TP (constructeur d'ouvrages d'art béton armé et d'ouvrier VRD . Pour le métier de monteur de réseau, l'absence de formation spécifique implique le recrutement de jeunes de formation connexe.**
- 2- **Nombre de jeunes formés au métier de conducteur d'engins insuffisant en regard des besoins des entreprises (Seul le Lycée des TP forme au métier de conducteur mais le coût de la formation est élevé).**
- 3- **Un flux de jeunes diplômés arrivant sur le marché du travail qui ne couvriraient que 40% des besoins de renouvellement de la main d'oeuvre qualifiée selon l'étude « les indicateurs prospectifs emploi-formation » des Ateliers des TP en Nord- Pas-de-Calais. (Le déficit concerne principalement 7 métiers de production : constructeur de routes, canaliseurs, constructeurs d'ouvrages d'art, ouvrier VRD, monteurs de réseaux, conducteurs d'engins et mécaniciens d'engin).**

Insertion

*Part en emploi ou contrat aidé des apprentis
dans le domaine du gros œuvre du BTP, de l'extraction, de la conception et de la conduite de travaux : **70,4%***

(Source : enquête IPA réalisée en février 2011 auprès des apprentis sortis en juin 2010)